

Guide utilisateur

Créer un compte – profil API

Ministère de la santé et de l'accès aux soins

07/05/2025

Table des matières

Conditions à suivre pour utiliser ce guide	2
Etapes à suivre	3
1. Se rendre sur le portail Géo'DAE	3
2. Renseigner mes informations	3
3. Validation du compte.....	5
4. Refus du compte	6

Conditions à suivre pour utiliser ce guide

- Ce document consiste à expliquer comment créer un compte avec un profil API sur la base nationale Géo'DAE.

Conditions :

Vous êtes :

- Une application citoyenne
- Un site internet diffusant des données aux citoyens

Définitions

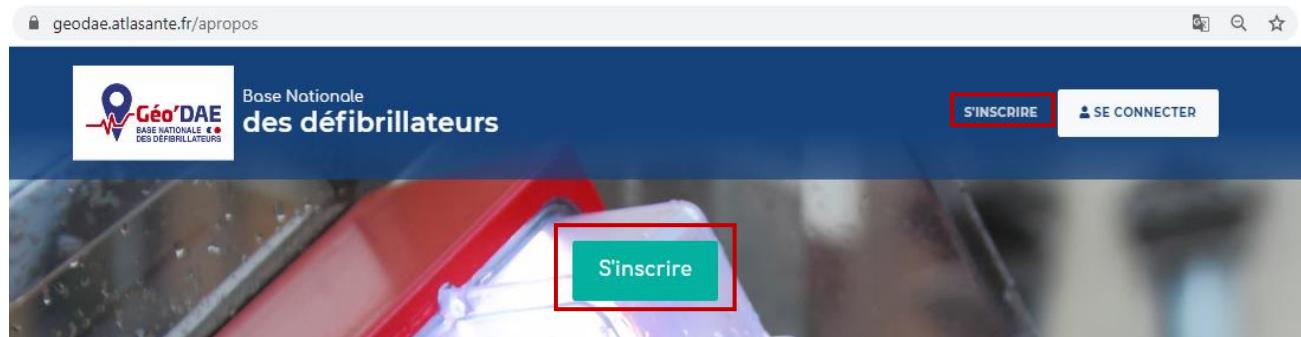
- **Un profil API** correspond à un compte permettant de disposer des données publiques déclarées dans le portail Géo'DAE et de les rediffuser.

Autres demandes :

- Si vos questions correspondent aux modes d'utilisation d'un DAE, son installation, les obligations relatives à l'acquisition d'un DAE, vous pouvez vous référer à la Foire aux Questions présente dans le lien ci-suit : [GeoDAE FAQ v1.pdf](#)
- Pour toute autre question, vous pouvez contacter la Cellule Données à l'adresse suivante : contact@geodae.sante.gouv.fr

Etapes à suivre

1. Se rendre sur le portail Géo'DAE



Pour vous inscrire sur le portail Géo'DAE, vous devez vous rendre sur la page d'accueil du portail :
<https://geodae.atlasante.fr/apropos>

En cliquant sur un des boutons s'inscrire, vous arrivez sur le lien suivant :
<https://geodae.atlasante.fr/inscription>.

2. Renseigner mes informations

Tous les champs **sont obligatoires et sont indiqués par un astérisque ***.

CRÉATION D'UN COMPTE

Profil * ?

API

Nom * ?

Email * ?

Type de structure *

Code SIREN * ?

Code SIRET ?

Raison sociale * ?

Numéro de téléphone avec indicatif * ?

- 1) Sélectionnez le profil « API »
- 2) Complétez le nom du propriétaire du compte.
- 3) Complétez le prénom du propriétaire du compte

NB : Dans ces champs d'information, merci de bien vouloir renseigner votre nom et prénom et non le nom de votre société ou de votre établissement.

4) Complétez l'adresse mail du propriétaire du compte.

NB : Il est recommandé que l'adresse mail **corresponde à une adresse générique afin qu'elle soit toujours opérationnelle, quelque que soit la personne ayant créé le compte.**

5) Sélectionnez le type de structure à partir du menu déroulant :

- Je suis une entreprise ou association
- Je suis une administration / une collectivité publique
- Je suis une copropriété / un particulier

6) Complétez le code SIREN de votre établissement. **Merci de ne pas ajouter d'espace entre les chiffres de votre numéro SIREN.**

7) Vous n'avez pas à compléter le SIRET.

8) Une fois le Code SIREN intégré, vous n'avez pas à compléter la Raison Sociale. **Elle est remontée automatiquement à partir du SIREN.**

9) Complétez votre numéro de téléphone. L'indicatif du numéro de téléphone doit être présent.
Vous pouvez cliquer sur  pour avoir plus de précisions

NB : Il est conseillé **d'indiquer un numéro de téléphone pérenne** et non pas affecté exclusivement à un titulaire. Par exemple : le téléphone fixe ou mobile inscrit dans les répertoires annuaires pour contacter la société. Si la personne en charge de la déclaration des données n'est plus présente, le **numéro de téléphone référencé doit rester joignable.**

Métropole	+33
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	+590
Guyane	+594
Martinique	+596
La Réunion, Mayotte	+262
Saint-Pierre-et-Miquelon	+508
Nouvelle-Calédonie	+687
Polynésie Française	+689

10) Une fois tous les champs complétés, cliquez sur le bouton « **Valider** ».

3. Validation du compte

- Une **notification apparaît confirmant la validation de la demande de création de votre compte.** Pour fermer ce message d'information, veuillez cliquer sur « OK ».



- Une fois la validation faite, **vous recevrez d'ici quelques minutes un premier mail vous confirmant la transmission de votre demande aux administrateurs.** Ce mail est généré automatiquement.

ven. 26/03/2021 09:53
 Plate-forme DAE <contact@geodae.sante.gouv.fr>
 DAE : Création de compte
 À TEST , Marie

Marie TEST,

Votre demande de création de compte a été transmise aux administrateurs le 26/03/2021 à 09:52. Vous recevrez prochainement par courriel vos paramètres de connexion pour GéoDAE.

Cordialement

Administrateur GéoDAE
ps: Ce message est généré puis envoyé automatiquement par GéoDAE

Si vous n'avez pas reçu le mail, merci de vérifier dans vos courriers indésirables. S'il n'est pas présent dans vos courriers indésirables, veuillez écrire à contact@geodae.sante.gouv.fr.

- Une fois le compte validé, **vous recevrez un second mail vous informant de la validation de votre compte.** Ce mail est généré automatiquement.
- Le mail de validation de compte vous transmet un lien **pour créer votre mot de passe** (de 8 à 12 caractères maximum). Cliquez sur le lien pour créer votre mot de passe.

ven. 26/03/2021 11:28
 Site ATLASANTE <site@x020.alkante.com>
 Atlasanté : Demande de création de compte acceptée
 À TEST , Marie

Marie TEST,

Votre demande de compte au Atlasanté a été acceptée le 26/03/2021 à 09:53.
 Vos paramètres de connexion sont les suivants :

- Identifiant : mtest
- [Cliquez sur ce lien pour créer votre mot de passe.](#)

Atlasanté est accessible à l'adresse : <https://www.atlasante.fr/>

Cordialement
 Administrateur GéoDAE
ps: Ce message est généré puis envoyé automatiquement par Atlasanté.

Veuillez saisir votre nouveau mot de passe

Identifiant	<input type="text" value="mtest"/>
Mot de passe	<input type="password"/>
Confirmer le mot de passe	<input type="password"/>
<input type="button" value="Valider"/>	

✓ Succès
 Vos identifiants de connexion ont été modifiés avec succès !

4. Refus du compte

Une fois la demande du compte validée, il se peut que certaines informations transmises ne soient pas suffisamment précises ou claires. Dans ce cas, **vous recevez un second mail vous informant du refus de création de votre compte.**

Le mail vous présente les raisons du refus. Pour que le compte soit validé, vous devez vous rendre sur la page d'accueil du portail Géo'DAE <https://geodae.atlasante.fr/apropos> et faire une nouvelle demande de création de compte. Il faut ainsi reprendre la procédure de création de compte à partir de la page 3 « renseigner mes informations ».



ven. 26/03/2021 11:28

Site ATLASANTE <site@x020.alkante.com>

Mail de refus d'une demande de création de compte exploitant et mainteneur par la cellule de données

À TEST , Marie

Bonjour,

La création de votre compte a été refusée sur la Base Nationale GEODEAE. Voici la raison du refus :

- Merci de bien vouloir renseigner vos nom et prénom à la place de Responsable sécurité de la mairie.
- Merci de renseigner les rubriques qui vous sont proposées

Nous vous prions de recevoir, nos salutations distinguées.

A bientôt,

Cordialement,

La Cellule de données GEODEAE.

PS: Ce message est généré puis envoyé automatiquement par Atlasanté.